

Afin d'organiser au mieux la rentrée, merci de nous indiquer les horaires auxquels vos enfants seront présents.
Les enfants dont les parents ne sont pas présents à la sortie seront conduits à la garderie qui vous sera facturée.

Horaires Montigny

- * **Garderie du matin** (maternelle et primaire) : de 7h30 à 8h30
- * **1^{ère} Garderie du soir** (maternelle) : de 16h30 à 17h30
- * **Etudes surveillées** (primaire) : de 16h30 à 17h30
- * **2^{ème} Garderie du soir** (maternelle et primaire) : de 17h30 à 18h30

**Contact garderie Montigny : 06.33.15.40.55 (de préférence par SMS)
02.35.36.48.86**

Horaires La Vaupalière

- * **Garderie du matin** (maternelle et primaire) : de 7h30 à 8h45
- * **Garderie du soir** (maternelle et primaire) : de 16h30 à 18h30

Prévoir des chaussons pour la garderie de La Vaupalière.

Pour le règlement des heures de garderie vous recevrez une facture que vous réglerez directement au trésor public.

*J'accepte que ces données fassent l'objet d'un traitement**

Fait à _____, le _____

Signature

Précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Mentions légales : Le Maire de Montigny sis à 425 rue du Lieutenant Aubert 76380 Montigny, a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : Fichier école

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

**Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Montigny et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 5 ans.*

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter montigny-mairie@wanadoo.fr, Mairie de Montigny, 425 rue du Lieutenant Aubert 76380 Montigny. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.